

COMITÉ SYNDICAL
du 15 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 15 décembre, à 8h30, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 8 décembre 2017, se sont réunis au nombre de 84 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, au Forum métropolitain du Grand Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-François Vigier.

Présents :

Richard ANANIAN - ALFORTVILLE, Mériem DERKAOUI - AUBERVILLIERS, Jacques CHAUSSAT - AULNAY-SOUS-BOIS, Anne GBIORCZYK - BAILLY-ROMAINVILLIERS, Marie-Claude FARGEOT - BALLAINVILLIERS, Jean-François VIGIER - BURES-SUR-YVETTE, Jean-Yves LE BOUILLONNEC - CACHAN, Angela AVON - CHELLES, Stéphanie DAUMIN - CHEVILLY-LARUE, Olivier KLEIN - CLICHY-SOUS-BOIS, Éric CESARI - COURBEVOIE, Marc ANTAO - ENGHUEN-LES-BAINS, Marie CHAVANON - FRESNES, Patrice LECLERC - GENNEVILLIERS, Patricia TORDJMAN - GENTILLY, Stéphane OLIVIER - GUYANCOURT, Grégory LECLERC - HOUILLES, Philippe KNUSMANN - ISSY-LES-MOULINEAUX, Yannick HOPPE - LE BOURGET, Jean-Marc NICOLLE - LE KREMLIN-BICÈTRE, Véronique COTE-MILLARD - LES CLAYES-SOUS-BOIS, Daniel GUIRAUD - LES LILAS, Boris VEMOM - LES MUREAUX, Mohamed GNABALI - L'ÎLE-SAINT-DENIS, Xavier LEMOINE - MONTFERMEIL, François MARTINACHE - NEUILLY-PLAISANCE, Jacques JP MARTIN - NOGENT-SUR-MARNE, Brigitte MORVANT - MAREIL-MARLY, Michel De RONNE - ORMESSON-SUR-MARNE, Christophe NADJOSKI - PARIS RP, Bernard GAHNASSIA - PUTEAUX, Ivan ITZKOVITCH - ROSNY-SOUS-BOIS, Didier PAILLARD - SAINT-DENIS, Valérie MAYER-BLIMONT - SANTENY, Jean-Louis TESTUD - SURESNES, Michel CAZAUBON - THIAIS, Bernard GAUDUCHEAU - VANVES, Jean-Michel ISSAKIDIS - VIROFLAY, Daniel GUIRAUD - EPT EST ENSEMBLE, Valérie MAYER-BLIMONT - EPT GRAND PARIS SUR EST AVENIR, Éric CESARI - EPT PARIS OUEST LA DEFENSE, Patrick BRAOUEZEC - EPT PLAINE COMMUNE, Bernard GAUDUCHEAU - SIGEIF, Jacques JP MARTIN - SIPPÉREC, Éric CESARI - SYCTOM.

Excusés :

Hugues RIBAUT - ANDRESY, Manuel AESCHLIMANN - ASNIERES-SUR-SEINE, Pierre SARDOU - BAGNOLET, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - BIEVRES, Patrick DOUET - BONNEUIL-SUR-MARNE, Paul HESSENBRUCH - BOUGIVAL, Jean-Pierre SPILBAUER - BRY-SUR-MARNE, Christophe BUSSY-SAINT-GEORGES, Christophe DELRIEU - CARRIERES-SOUS-POISSY, Jean-Jacques CHÂTENAY-MALABRY, Jean-Jacques BARNAUX - CHENNEVIERES-SUR-MARNE, Didier GUILLAUME - CHOISY-LE-ROI, Jean-Didier BERGER - CLAMART, Rémi MUZEAU - CLAMART, Jean-Louis GOUETA - COLOMBES, Ludovic TORO - COUBRON, André VEYSSET - CHEVREUIL - CHEVREUIL - EPINAY-SUR-SEINE, Jean-Philippe GAUTRAIS - FONTENAY-SUR-BOIS - FOURQUEUX, Michel TEULET - GAGNY, Jean-Pierre BLAZY - GAGNY, Jean-Louis JOINVILLE-LE-PONT, Olivier DELAPORTE - LA CELLE SAINT-CLOUD, Gilles GUYOT - LA GARENNE-COLOMBES, Jean-Paul FAURE-SOULET - LA GARENNE-COLOMBES, Thierry MEIGNEN - LE BLANC-MESNIL, Christel ROYER - LE PERREUX - PEMEZEC - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier DOUSSET - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier GENESTIER - LE RAINCY, Yves BOUHOUD - L'ETANG-LA-VILLE, Patrick

Accusé de réception en préfecture
075-200020675-20171215-FmGP201712-DE
Date de transmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



PERRET, François PELLETANT – LINAS, Daniel GODART – LOUVECIENNES, Jacqueline BELHOMME – MALAKOFF, Yves THOREAU – MANDRES-LES-ROSES, Michel VIALAY – MANTES-LA-JOLIE, Monique FUHRER-MOGUEROU – MANTES-LA-VILLE, Yves PERROT – MARLY-LE-ROI, Christiane BARDY-WEISS – MARNES-LA-COQUETTE, Sylvie GERINTE – MAROLLES-EN-BRIE, Jean-Noël CARPENTIER – MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Patrice BESSAC – MONTREUIL, Jean-Loup METTON – MONTROUGE, Jean-Christophe FROMANTIN – NEUILLY-SUR-SEINE, Jacques FAUBERT – NEUILLY-SUR-MARNE, Yvan FEMEL – NOISEAU, Thomas FRANCESCHINI – NOISY-LE-SEC, David ROS – ORSAY, Georges URLACHER – PERIGNY-SUR-YERRES, Michel FOURCADE – PIERREFITTE-SUR-SEINE, Karl OLIVE – POISSY, Michel GUILLAMAUD – ROSNY-SUR-SEINE, Patrick OLLIER – RUEIL-MALMAISON, Éric BERDOATI – SAINT-CLOUD, Patrick BEAUDOUIN – SAINT-MANDE, Christian CAMBON – SAINT-MAURICE, William DELANNOY – SAINT-OUEN, Alexandra DUBLANCHE – SARTROUVILLE, Stéphane GATIGNON – SEVRAN, Grégoire de la RONCIERE – SEVRES, Azzédine TAÏBI – STAINS, François ASENSI – TREMBLAY-EN-FRANCE, Virginie MICHEL-PEULSEN – VAUCRESSON, Dominique BAILLY – VAUJOURS, Pascal THEVENOT – VELIZY-VILLACOUBLAY, Thomas JOLY – VERRIERES-LE-BUISSON, Pascal COLLADO – VERNOUILLET, Aline de MARCILLAC – VILLE D'AVRAY, Elie YBOUET – VILLEJUIF, Didier GONZALES – VILLENEUVE-LE-ROI, Sylvie ALTMAN – VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Daniel LAURENT – VILLEPINTE, Michel LEPRETRE – VITRY-SUR-SEINE, Dominique BOULEY – WISSOUS, Pierre-Christophe BAGUET – EPT GRAND PARIS SEINE OUEST, Michel LEPRETRE – EPT ORLY SEINE BIEVRE, Jean-Didier BERGER – EPT VALLEE SUD GRAND PARIS, Jean-Paul BALCOU – CA VAL D'EUROPE AGGLOMERATION, Jean-Paul MICHEL – CA MARNE ET GONDOIRE, Éric BRAIVE – CA CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION, Christian FAVIER – CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, Stéphane TROUSSEL – CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS Pierre BEDIER – CONSEIL GENERAL DES YVELINES, Valérie PECRESSE – CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE, Jacques KOSSOVSKI – SIFUREP, Frédéric MOLOSSI – EPTB SEINE GRANDS LACS, Bélaïde BEDREDDINE – SIAPP, André SANTINI – SEDIF .

Ont donné pouvoir :

Jean-Yves SENANT – ANTONY, Daniel BREUILLER – ARCUEIL, Marie-Hélène AMIABLE – BAGNEUX, Stéphane DE PAOLI – BOBIGNY, Sylvine THOMASSIN – BONDY, Gautier MOUGIN – BOULOGNE-BILLANCOURT, Philippe LOREC – BOURG-LA-REINE, Dominique ADENOT – CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hervé GICQUEL – CHARENTON-LE-PONT, Jean-Pierre SCHOSTECK – CHÂTILLON, Jean-Jacques GUILLET – CHAVILLE, Stéphane BEAUDET – COURCOURONNES, Laurent CATHALA – CRETEIL, Laurent VASTEL – FONTENAY-AUX-ROSES, Jacques GAUTIER – GARCHES, Philippe BOUYSSOU – IVRY-SUR-SEINE, Michel PERRIMOND – JUVISY-SUR-ORGE, Gérard COSME – LE PRE SAINT-GERVAIS, Françoise LECOUFLE – LIMEIL-BREVANNES, Olivier CAPITANIO – MAISONS-ALFORT, Denis LARGHERO – MEUDON, Charlotte BLANDIOT-FARIDE – MITRY-MORY, Patrick JARRY – NANTERRE, Christine JANODET – ORLY, Bertrand KERN – PANTIN, Corinne VALLS – ROMAINVILLE, Nicolas MACCIONI – SARCELLES, Philippe LAURENT – SCEAUX, Françoise BAUD – VALENTON, Thierry DEBARRY – VILLECRESNES, Carinne JUSTE – VILLETANEUSE, Jacques-Alain BENISTI – VILLIERS-SUR-MARNE, Charlotte LOBERT-ALBANEL – VINCENNES, Francis CHOUAT – CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART, Michel BOURNAT – CA PARIS SACLAY, Luc STREAHIANO – CA PLAINE VALLEE, Patrick RENAUD – CA ROISSY PAYS DE FRANCE, Patrick DEVEDJIAN – CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE, Patrick OLLIER – METROPOLE DU GRAND PARIS.

Monsieur Daniel GUIRAUD, représentant la commune des Lilas, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

Objet : Suppression d'un emploi d'administrateur territorial hors classe et d'un emploi d'administrateur territorial. Modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} octobre 2018.

Au regard du contexte budgétaire très contraint du Forum métropolitain du Grand Paris dont les moyens matériels et humains ont déjà été progressivement diminués depuis 2015 tout comme le montant des cotisations de ses adhérents, je vous propose aujourd'hui de supprimer les 2 emplois cités en objet.

En effet, les élus souhaitent garder l'outil qu'est le syndicat tout en conservant un niveau de cotisation raisonnable pour nos collectivités qui font face aux effets de la réforme territoriale et à la baisse des dotations de l'Etat. En 2017, la réduction de près de 600 000 euros de cotisations à notre syndicat contribue à cet effort. Ce contexte implique consécutivement une politique de réduction des dépenses.

Malgré la technicité pointue demandée à nos collaborateurs, la taille réduite de l'équipe ne justifie pas le maintien d'autres emplois au grade d'administrateur territorial ou d'administrateur territorial hors classe, au-delà de l'emploi fonctionnel de direction générale.

Conformément à l'article 34 modifié de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient alors au Comité syndical du Forum métropolitain du Grand Paris de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement de ses services.

Il s'agit donc de voter la suppression d'emplois au grade d'administrateur territorial hors classe et d'administrateur territorial, dont la décision a été soumise à l'avis préalable du Comité Technique.



LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 modifié ;

Vu l'avis du Comité Technique.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité syndical le 12 février 2016 par délibération 2016-01,

Considérant la nécessité de supprimer l'emploi d'administrateur territorial hors classe, et l'emploi d'administrateur territorial en raison des contraintes budgétaires du syndicat.


Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Décide de supprimer l'emploi d'administrateur territorial hors classe et l'emploi d'administrateur territorial, au 1^{er} octobre 2018, en raison des contraintes budgétaires du syndicat ;

Article 2 : Adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.

 Le Président
Jean-François Vigier

FORUM METROPOLITAIN DU GRAND PARIS - COMITE SYNDICAL du 15 décembre 2017
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS actualisé au 1^{er} octobre 2018

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	DONT TNC *	EFFECTIFS POURVUS (par des fonctionnaires)	AGENTS CONTRACTUELS sur postes permanents
EMPLOI FONCTIONNEL Directeur général des services	A	1	0	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE Attaché	A	6	0	1	4 Délibérations n° 2012-014 et n° 2014-05
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	
Rédacteur	B	1	0	0	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	1	0	1	
FILIERE TECHNIQUE Ingénieur	A	1	0	0	
TOTAL		11	0	3	4

* TNC : temps noir complet



Le Président,

Jean-François Vigier